

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| O Réclamation | : contact@mupras.com |
| O Prise en charge | : pec@mupras.com |
| O Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4151

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Boukdaoui Brahim

165333

Date de naissance : 1/1/1949

Adresse : CASA

Tél. : 06 63 47 18 51

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Docteur Mostafa BENMIMOUN
MEDECINE INTERNE
27, Rue Ilya Abou Madi (Bd S. Roudani)
Casablanca - Tél: 0522 29 82 28

Cachet du médecin :

Date de consultation : 30/05/2023

Nom et prénom du malade : KENALAOUI NFT. Rabida Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Pathologie ostéo-articulaire

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 30/05/2023

Signature de l'adhérent(e) : Boukdaoui



Autorisation CNDP N° : A-AE15 / 2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant l'authenticité des Actes
30/05/23	Rs	2	CC	 Docteur MOSTAFA EL FAKIR MEDICAL CONSULTANT 27, Rue Ily Aboe Madi (60 E. ROUEF) Casablanca - Tél: 0522 29 82 28

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>LABORATOIRE FILAL MOURAD Docteur FILAL MOURAD 93 Boulevard Anould TÉL. 01 41 00 11 00 - T.P. 34 33 69 41</i>	01/06/83	B 450	630 D.H.

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux [Empty box]
				Montants des soins [Empty box]
				Début d'exécution [Empty box]
				Fin d'exécution [Empty box]
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 G 00000000 11433553	B	Coefficient des travaux [Empty box]
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			Montants des soins [Empty box]
				Date du devis [Empty box]
				Date de l'exécution [Empty box]



CABINET MÉDICAL SPÉCIALISÉ

Dr. Mostafa BENMIMOUN

Médecine Interne

Diplômé de l'Université Pierre & Marie Curie

Faculté de Médecine Saint-Antoine-Paris

الدكتور مصطفى بنميمون

الطب الباطني

خريج جامعة بيار و ماري كوري

كلية الطب سانت-أنطوان-باريس

الطب الباطني - الامراض المجموعية - الاعراض الكبri - امراض العضام والمفاصيل - امراض الشرايين

Maladies de systèmes - Maladies polyviscérales - Grands syndrômes - Maladies ostéo-articulaires - Pathologie vasculaire

091166298

Casablanca le,

30/06/2023

Kemalaovimart Raulido

Dosage vita

Docteur Mostafa BENMIMOUN
MEDECINE INTERNE
27, Rue Ilya Abou Madi (Bd B. Roudani)
Casablanca - Tél. : 05 22 29 82 28
05 22 20 40 80
Barcode : 091166298

Relevé d'Honoraires N° : 2306012026

Casablanca le 01–06–2023

Mme Rachida KEHELAOUINET

Demande N° 2306012026

Date de l'examen : 01–06–2023

Analyses :

Récapitulatif des analyses			
CN	Analyse	Clé	Coefficient
PSA 0439	Prélèvement sang adulte Vitamine D	E B	25 450

Total des B : 450

TOTAL DOSSIER : 630 DH

Arrêtée le présent relevé à la somme de : six cent trente dirhams

Conformément à la législation, il est interdit de modifier les dates de facturation.

*LABORATOIRE G Lab
Docteur FILALI Mounir
93, Boulevard Anoual
INPE 093061091 - TP 3433641*

Résultats de Mme Rachida KEHLELAOUI NET
Né(e) le 13-06-1957
Dossier : 2306012026

Mme Rachida KEHLELAOUI NET
+benomarLOT KARAM RTE MEKKA N°19
CALIFORNIE
20000 CASABLANCA

Prélevé le : 01-06-2023 à 11:40 par Amina GHFARA
Dossier enregistré le: 01-06-2023 à 11:41
Compte-rendu complet

*Intervalles de référence**Antérieures***INFORMATION PATIENT**

Vos résultats d'analyses sont disponibles sur le site <http://www.glab.ma> à la rubrique "Serveur des Résultats".

Identité du patient :**Identité du patient contrôlée sur papiers officiels****MARQUEURS - VITAMINES****25-OH-Vitamine D (D2+D3)**25.9 ng/ml

(30.0 - 100.0)

(Chimiluminescence, ALA CL, TOSOH)

Carence : <30 ng/ml

Insuffisance : 30 à 29 ng/ml

Taie recommandée : 30 à 100 ng/ml

Surdosage : > 100 ng/ml

Prélèvement à Domicile

Chère patiente et cher patient,

En tenant compte des contraintes sanitaires en rapport avec la pandémie de COVID-19, le laboratoire G Lab a mis en place tous les dispositifs nécessaires, conformément aux réglementations d'hygiènes en vigueur, pour votre protection lors de votre présence dans le laboratoire.

Vous avez également la possibilité de faire réaliser vos prélèvements à domicile.

Nous mettons à votre disposition sur rendez-vous une équipe dédiée.

Contact :

Tél. + 212 522 86 09 10

E-mail : contact@glab.ma

NP E 093061691
Dossier validé biologiquement par : Dr HASSANE BELLAZZINE
93, Boulevard Anoual Casablanca - T.P : 36336941
Docteur FILALI Mounir
LABORATOIRE